



Depuis plus de 50 ans, la FEBETRA oeuvre pour la défense des intérêts des transporteurs routiers belges de marchandises et des prestataires de services logistiques. Veiller aux intérêts du secteur et de la profession constitue la priorité absolue de la FEBETRA. Nous veillons à ce que le plus grand nombre possible de transporteurs se retrouvent dans les points de vue adoptés par l'association.

En tant qu'organisation professionnelle, la FEBETRA estime que son rôle consiste aussi à apporter au mieux sa coopération aux projets liés au secteur du transport par route et/ou aux conducteurs de poids lourds. Notre objectif est de partager notre expérience et celle de nos membres et d'apporter ainsi notre contribution où cela est possible.

C'est en 2000 que la FEBETRA a été contactée pour la première fois par la Police fédérale. Le phénomène abordé était celui de la traite des êtres humains dans les camions. Le but était de sensibiliser les chauffeurs de camion au problème et de les aider à éviter la présence de clandestins dans leurs véhicules grâce à quelques conseils. Une brochure préventive développée conjointement avec la Police a vu le jour et a été distribuée aux chauffeurs.

En 2002, la FEBETRA a à nouveau été contactée par la Police fédérale. Cette fois, cela concernait un projet relatif à l'exploitation sexuelle en Europe. En effet, l'exploitation sexuelle n'est pas un phénomène propre à de lointains pays asiatiques. Le problème se manifeste essentiellement dans les pays de l'ancien bloc de l'Est et dans les régions frontalières de l'Est de l'Union européenne. Des personnes y sont traitées comme des biens de consommation et les victimes sont souvent des mineurs d'âge et des enfants.

Avant tout, nous avons examiné la faisabilité d'un partenariat avec la Police et l'ECPAT. Bien que notre fédération ne dispose pas d'une expérience spécifique en la matière, nous avons décidé de prendre part à ce projet. Les conducteurs de poids lourds font clairement partie du groupe cible de ce projet, à savoir des personnes qui séjournent à l'étranger pour de courtes ou longues périodes et qui s'arrêtent souvent dans des régions frontalières.

L'objectif de la FEBETRA est d'impliquer les chauffeurs et les transporteurs dans la prévention contre l'exploitation sexuelle, l'exploitation des adultes et surtout des enfants. Nous voulons leur demander de signaler tout incident d'exploitation sexuelle dont ils sont témoins afin de réprimer ce phénomène et d'enrayer cette forme d'industrie sexuelle.

Entretemps, presque dix ans ont passé et la problématique de l'exploitation sexuelle d'enfants demeure malheureusement très actuelle. La prostitution infantile est interdite et doit être dénoncée. Même si les faits ont lieu à l'étranger, il est tout à fait possible de faire comparaître les auteurs devant un tribunal belge. Pour obtenir la condamnation de tels faits, il est nécessaire que tout le monde s'implique à les dénoncer.

C'est la raison pour laquelle la FEBETRA soutient la nouvelle campagne de sensibilisation qui est actuellement en cours de réalisation et continuera à motiver les transporteurs et les chauffeurs de poids lourds à dénoncer tous les faits d'exploitation sexuelle d'enfants.